

Avis de constitution

SOCIETE « SHILO EXPRESS LIVRAISON DE COLIS SARL U »

Siège Abidjan, Cocody, Abatta, précisément au quartier Tonton Bouba après la Pharmacie Jules Vernes et non loin du Lavage DJAK, lot 539 ilot 53, 08 BP 1302
Abidjan 08, Lot 539, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 04 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHILO EXPRESS LIVRAISON DE COLIS SARL U »

Objet :
- LIVRAISON DE COLIS
- TRANSMISSION DE DOCUMENTS
- RESTAURATION
- LOCATION DE VEHICULE
- PRESTATION DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abatta, précisément au quartier Tonton Bouba après la Pharmacie Jules Vernes et

non loin du Lavage DJAK, lot 539 ilot 53, 08 BP 1302
Abidjan 08, Lot 539, Ilot 53

Dirigeant(s) M DJIE KOUBA FLORENTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03545 du 30/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21711/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

